

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : NT (Quasi menacée)

R-A : NT (Quasi menacée)

France : LC (Préoccupation mineure)

Directives
européennes

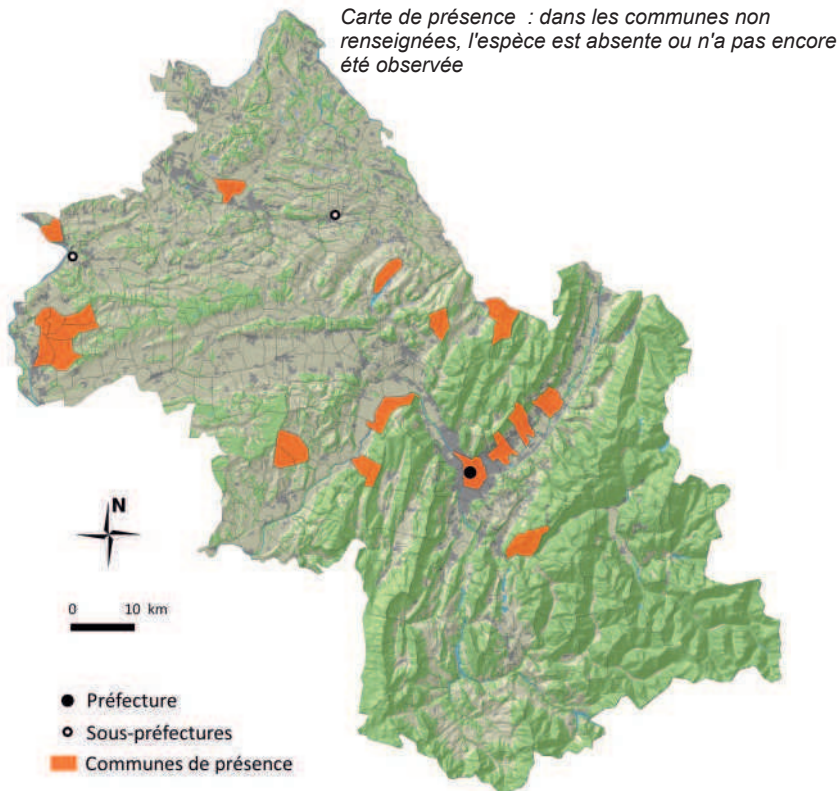
Non concernée par la directive "oiseaux"

Inscrite à la directive "habitats" : annexe 4



©Yoann Peyrard

Coordination départementale spécifique



Sources : UF-SO&S, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

La pipistrelle pygmée n'a que récemment été séparée de la pipistrelle commune, les données contenues dans la base sont donc récentes. Elle est contactée dans toute une large moitié nord de l'Isère, le long de grands cours d'eau ou de lacs.

Écologie locale

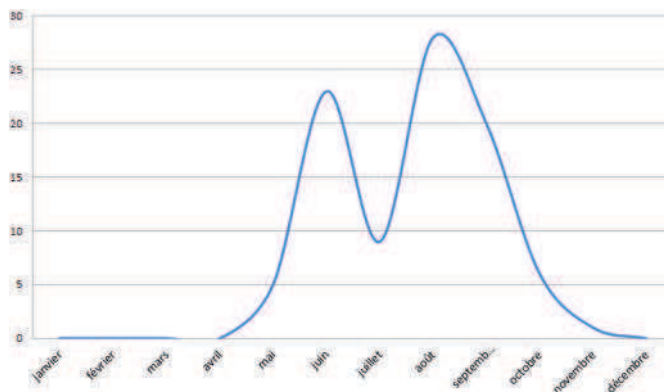
La pipistrelle pygmée semble intimement liée aux milieux aquatiques, et les milieux bocagers où elle chasse des invertébrés. Les gîtes pour cette espèce ont été trouvés dans les milieux anthropisés (bâtiments, ponts...) et dans des cavités d'arbre.

Tendance évolutive

L'espèce reste relativement peu contactée en Isère, aussi bien en détection acoustique ou en capture. Aucune tendance évolutive ne peut être avancée. Elle semble exigeante quant à ses habitats, la proximité des cours d'eau avec ripisylve semble nécessaire. La diminution de ce type de milieu peut impacter cette espèce.

Phénologie saisonnière

L'espèce est exclusivement contactée à la période estivale, souvent par contact auditif et quelques captures ont été réalisées. La pipistrelle pygmée est aussi une espèce migratrice, comme semble le montrer le nombre de contacts en septembre, mais les connaissances actuelles ne sont pas encore assez étoffées.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- ✓ Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- ✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- ✓ Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques
- ✓ Protection estivale des pont et des infrastructures, formation aux services routiers

Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- ✓ Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk, R. Fonters

Version : Mar-16